

209C1084
FR0000061129-FS0471

4 août 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BOIRON

(Euronext Paris)

Par courrier du 27 juillet 2009, complété par un courrier du 4 août, la société SHB (1) (1, rue Tête d'Or, 69009 Lyon) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 22 juillet 2009, le seuil de 10% du capital de la société BOIRON et détenir individuellement 2 190 684 actions BOIRON représentant 4 203 278 droits de vote, soit 10,08% du capital et 11,78% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition de 99 999 actions BOIRON.

Le groupe familial Boiron (3) n'a quant à lui franchi aucun seuil et détient 10 719 566 actions BOIRON représentant 20 025 643 droits de vote, soit 49,32% du capital et 56,11% des droits de vote de cette société (2), répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sodeva (4)	6 726 343	30,95	12 227 427	34,26
Famille Jean Boiron	1 339 521	6,16	2 679 042	7,51
SHB	2 190 684	10,08	4 203 278	11,78
Famille Henri Boiron	463 018	2,13	915 896	2,57
Total famille Boiron	10 719 566	49,32	20 025 643	56,11

(1) Société Henri Boiron contrôlée par Monsieur Hervé Boiron.

(2) Sur la base d'un capital composé de 21 734 528 actions représentant 35 689 003 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) A savoir (i) la famille Jean Boiron composé de Christian Boiron, son épouse, Paola Boiron et leurs enfants mineurs, Michèle Boiron, Paul Mollin, Thierry Boiron, son épouse, Fabienne Boiron et leurs enfants mineurs, Anabelle Flory-Boiron, Stéphanie Chesnot-Boiron, Virginie Heurtaut-Boiron, et (ii) la famille Henri Boiron, composé de Hervé Boiron, Marcelle-Cécile Boiron, Dominique Boiron, Christine Boyer-Boiron, Jean-Pierre Boyer, Christian Boyer, Olivier Boyer et Laurence Boiron.

(4) Société de Développement et de Valorisation (Sodeva) détenue à hauteur de 49,10% par Monsieur Christian Boiron.